

Section du Hainaut

Un accident causant la mort de 3 sous-officiers et caporaux de la Section du Hainaut du S.E.D.E.E.O. s'est produit, lundi 20 Août 1945, vraisemblablement vers 13h,35 sur le territoire de la commune d'AUBECHIES-lez-LEUZE à la limite du territoire de la commune de BLICQUY.

Les victimes sont :

1er sergent-major VANLIERDE César-marié-1 enfant
1er sergent VAUREMANS Oswald - marié - 3 enfants.
Caporal HOYAS René - marié - 1 enfant
Caporal MONTENEZ Louis - marié - 1 enfant.
Caporal CATHERINE Georges - marié - 2 enfants
Caporal V.d.G. SOUPART Fernand - marié - 4 enfants
Caporal REGHEM Ovide - marié - 2 enfants
Caporal THEWYS Joseph - marié - 1 enfant.

I.- Lieu de l'accident.

Il s'agit d'un champ d'aviation postiche, comprenant des terres labourables sises sur les territoires des communes d'Aubechies, d'Ormeignies et de Blicquy. Les avions allemands en détresse ou revenant d'expédition sans avoir pu lancer leurs projectiles venaient y déverser leurs cargaisons de bombes.

On en a repéré 132 enfouies vraisemblablement entre 4 et 6 m de profondeur. Il s'agit de bombes d'un poids variant de 50 Kg à 2000 Kg.

II.- Circonstances de l'accident.

Pour autant qu'il soit possible de les reconstituer complètement, les hommes du S.E.D.E.E.O. avaient commencé le déblaiement le Vendredi 17 ct. Le lundi 20 ct. dans la matinée ils l'achevaient. Le Capitaine HARMEGNIES, l'Adjudant BOULANGER et moi-même devions procéder au désamorçage et étions partis à cet effet de Mons vers 13h,30. Arrivés sur le territoire d'Aubechies vers 14h. nous avons été arrêtés par les villageois qui nous ont signalé qu'une explosion venait d'avoir lieu et que les 8 hommes qui procédaient à l'enlèvement de la bombe étaient tués. Nous nous sommes rendus immédiatement sur les lieux.

La bombe avait creusé un cratère de 11 m en moyenne de diamètre sur 7 à 8 m de profondeur.

Le camion destiné au transport était retourné sens dessus dessous et avait vraisemblablement été projeté à une dizaine de mètres de son emplacement initial.

Le chantier, composé de 2 traineaux à bombes et destiné à faciliter le chargement sur le camion était démantibulé.

Le palan proprement dit a été retrouvé à 600 m environ du cratère. On n'a retrouvé ni boutants ni chaîne. Les projections se sont faites dans un angle de 120° environ dans la direction du Nord-Est.

Le croquis annexé ainsi que les photos précisent divers aspects des lieux.

Les corps des victimes ont été déchiquetés. Un seul cadavre était entier, il s'agit de celui du caporal CATHERINE.

Il n'a pas été possible de procéder à la reconstitution complète des autres corps. Nous avons rassemblé ce qui a pu être trouvé en fait de documents personnels.

Téléphonant vers 15h il ne m'a été possible d'alerter la Place de Mons qu'à 16h. On a envoyé sur place une ambulance avec docteur et infirmier et un camion dépanneur avec grue de l'ARCA.

Les restes humains ont été réunis et ont été transportés à la morgue de BLICQUY à l'aide de l'ambulance.

L'Auditeur de Tournai averti également s'est trouvé sur les lieux avec son personnel vers 19h,45 et y est resté jusque 20h,15. Il a été procédé ensuite au relèvement du camion lequel quoiqu'entièrement démantibulé était encore capable de rouler. Nous sommes rentrés à Mons vers 21h,30. On a ensuite averti les familles ce qui nous a conduit jusque 3h. du matin du mardi 21 ct.

Le camion a été reconduit à l'ARCA de Mons pour déclassement le mardi 21 ct. vers 14h,30.

III.-Causes de l'accident.

D'après un témoin - le seul qui ait vu quelque chose et encore à 300m de distance, on avait déposé le palan et son trépied au fond du trou, on avait arraché la bombe de son alvéole et on l'avait posée sur le premier lit de madriers afin de pouvoir remonter le palan. C'est au moment où la bombe allait être posée sur le deuxième lit de madriers que la bombe semble avoir éclaté.

Il s'agit d'une bombe de 1000 Kg que nous avons pu identifier par les débris de l'empennage, similaire de celle figurant à la photo ci-jointe, et dont il existe un certain nombre d'exemplaires dans le bois de Lens.

Cette bombe a pu être amorcée avec une fusée 17 -piégée avec l'allumeur auxiliaire ZZ 40. Une fusée pareille a été trouvée dans le bois de Lens et il semble que d'autres bombes stockées dans ce bois soient également munies de ce dispositif.

Il se peut aussi que ce soit une bombe magnétique.

Il résulte en effet des témoignages locaux que les Allemands ont fait sauter des bombes à au moins deux reprises, opération pour laquelle ils défendaient l'utilisation d'appareillage en fer ou acier.

En tous cas aucune faute professionnelle n'a été commise et aucune responsabilité ne peut être endossée aux exécutants.

IV.-Mesures à prendre ultérieurement.

L'Auditeur militaire a interdit jusqu'à plus ample informé de continuer le déterrement des bombes dans la région d'Aubechies.

Je propose en plus : 1°) de faire sauter dorénavant sur place toute bombe lancée et ce quels que soient les dégâts qui en résulteraient aux champs et constructions avoisinantes 2°) de passer outre aux et de ne pas tenir compte des recommandations éventuelles d'ou et de qui qu'elles viennent: Cabinet du Premier Ministre (affaire d'Hornu et de Waudrez) lettres de sénateurs et de députés ou de hauts gradés de l'Armée etc. (Affaire de Petit-Enghien). Les dégâts matériels sont facilement réparables et ne valent pas le sacrifice d'une ou de plusieurs vies humaines. Le chef de section seul doit être habilité à prendre indépendamment de toute contingence et en toute liberté d'action la décision qui s'impose sans qu'il puisse lui en être fait grief ultérieurement. En bref il doit avoir blanc seing pour l'exécution de sa mission. 3°) De faire exécuter les terrassements pour le dégagement des bombes lancées, par des inciviques tels que les S.S. Wallonie et autres. Pour gouverner le camp de prisonniers d'Erbisoeul près de Mons en contient un certain nombre. 4°) d'insister pour que les sections soient munies de véhicules et d'outillage convenables.

Je rappelle qu'en ce qui concerne les véhicules notamment rien n'a été fourni tout a été laissé à l'initiative et au débrouillage des chefs de section et la question des pneus de remplacement notamment n'a pas encore reçu satisfaction.

De même l'équipement des hommes laisse toujours fort à désirer.

Fait à Mons le Mardi 21 Août 1945

Le Capitaine Commandant GYSEN
Chef de section du Hainaut,



E. GYSEN.

AVIS DU CHEF DU S.E.D.E.E.O.

Cet accident est survenu durant le service et par le fait du service et qu'il n'est pas dû à une imprudence, à une contravention aux instructions ou à un acte téméraire des exécutants.

Le Colonel SEVRIN,
Chef de Service.

